

substitution d'autres douves de bois franc et de douves de pin, une plus grande demande de ces dernières devient probable, et notre légère contribution actuelle de 10,000 tonnes aux importations de la France pourrait beaucoup augmenter.

Pâte de bois.—Les présentes importations des pays soumis au tarif maximum s'élèvent à environ 33,000 tonnes.

On estime qu'environ 10 p. c. des exportations que le Canada fait présentement de cet article vont à la France.

Les affaires se font sur faible marge.

La pâte de bois constitue un fret avantageux et pourrait être expédiée par des voiliers avec le bois.

Lames de parquet bouvetées.—Spécialité française importée en quantités considérables d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique.

On calcule que nous pourrions prétendre à 5 p. c. de la moitié des importations actuelles des pays soumis au tarif maximum.

Extraits d'écorce.—Il y a quelques années le Canada en fournissait de 600 à 700 barils à la France. L'emploi de cet article et sa fabrication au Canada se sont considérablement développés depuis.

Navires.—Dans le cours des 20 dernières années la France a parfois acheté du Canada des navires en bois. Vu la stagnation actuelle de l'industrie, le Canada devrait pouvoir fournir une plus forte proportion du nombre des bâtiments de mer en bois que la France achète à l'étranger.

Homards.—L'accroissement probable de notre exportation se composera des importations attribuées aux Etats-Unis et d'une faible proportion de celles reçues d'Angleterre. La masse des homards importés de ces pays en France doit être de provenance canadienne et il n'y a pas de doute qu'à l'avenir on expédiera directement du Canada, afin de bénéficier du tarif minimum et d'échapper à la surtaxe d'entrepôt. Le fait que la France a refusé d'admettre le homard des Etats-Unis au bénéfice du tarif minimum devrait donner au Canada un grand avantage dans ce commerce. On suppose que la condition des pêcheries canadiennes de homards permettra à ce commerce de se maintenir.

En 1891, les exportations totales du Canada aux Etats-Unis d'Amérique ont été de 6,853,170 livres de homards conservés en boîtes et de 37,000 barils de homards frais.

Poisson conservé en boîtes (saumon).

—Le commerce de cet article est estimé à 2,000 caisses.

Il s'en importe 184,000 lbs (4,000 caisses) directement de la côte du Pacifique des Etats-Unis d'Amérique; 148,000 lbs de la côte de l'Atlantique des Etats-Unis d'Amérique et 352,000 lbs par l'Angleterre. Cela peut comprendre tous les poissons conservés dans l'huile, à l'exception des sardines.

Conserves de viandes en boîtes.—On estime que le commerce sera le double de celui de 1891.

En 1891, les Etats-Unis et l'Angleterre ont respectivement exporté en France 6,800,000 lbs et 1,900,000 livres de conserves de viandes, sans doute en grande partie de provenance américaine et coloniale.

Pommes (sèches).—Le commerce a doublé.

Pommes fraîches.—C'est un nouveau commerce, mais le prix qu'un bon fruit rapporte en France semblerait justifier une importation modérée, vu que le droit est comparativement léger.

Conserves de fruits.—Si elles sont au sucre, il n'y a qu'un droit maximum; si elles ne sont ni à l'alcool ni au sucre, le droit est d'environ un tiers moins élevé que celui dont sont frappés les fruits conservés au sucre.

Bottes, bottines et souliers.—L'Angleterre fournit le gros de ces importations qui, en 1891, ont atteint, en somme, à peu près \$1,200,000. Le Canada se trouverait placé sur le même pied que l'Angleterre relativement à ce commerce.

Meubles.—On estime que le commerce serait de la moitié des exportations des Etats-Unis en France.

Anguilles vivantes.—Cet article a été mis sur la liste à la suite d'énergiques représentations de la part d'un exportateur de la Nouvelle-Ecosse qui expédie des anguilles vivantes aux Etats-Unis et en Angleterre.

Lait condensé.—Le lait condensé canadien contient un considérable pour cent de sucre. La France exporte de très grandes quantités de cet article. Elle importe du lait concentré pur pour environ \$400,000, mais presque exclusivement de Suisse.

Peaux préparées (cuir à semelles et à empeignes, tanné)—*Peaux entières.*—On estime que le commerce serait de deux pour cent des présentes exportations canadiennes qui se font presque entièrement en Angleterre. La France exporte des cuirs fins, et elle importe des quantités considérables de cuirs communs et peaux.

LA BANQUE NATIONALE A MONTRÉAL

Le public commercial et financier de notre ville apprendra avec regret, nous en sommes certains, que M. Alfred Brunet, depuis six ans gérant de la Banque Nationale à Montréal, a envoyé sa démission à son bureau de direction.

Sous la gestion de M. Brunet, la Banque Nationale a fait d'énormes progrès à Montréal et y a tenu le rang, qui était dû à la plus vieille de nos banques canadiennes. Lorsqu'il en a pris la direction, elle faisait \$100,000 d'escompte par année; aujourd'hui elle en fait \$1,400,000. Et tous ceux qui connaissent le caractère de M. Brunet savent que cette augmentation d'affaires a été acquise sans aucun sacrifice de prudence et de la bonne administration des affaires de la banque. Ainsi les bénéfices nets de la banque l'année dernière, ont été de \$92,000; sur ce montant, le bureau de Montréal a fourni \$69,000, soit plus des deux tiers. A la date où nous sommes, les bénéfices nets de l'exercice en cours étaient, l'année dernière, de \$23,000; ils sont aujourd'hui de \$36,000, de sorte que, s'il n'arrive aucun accident, le successeur de M. Brunet pourra fournir un bénéfice de \$80,000 cette année aux actionnaires de la banque.

Mais M. Brunet s'est dépensé corps et âme, sans compter, sans lésiner, pour le bénéfice de la banque et le résultat a été d'altérer sa santé.

M. Brunet qui possède une jolie fortune, qui négligeait ses affaires personnelles pour ne s'occuper que de celles de la banque, a trouvé qu'il y allait de l'intérêt de sa santé et de sa fortune de se retirer de la position plus honorable que lucrative qu'il occupait. Nous le regrettons sincèrement pour le public et pour les actionnaires de la banque.

Parmi les personnes que leur position actuelle désigne plus particulièrement pour recueillir la succession de M. Brunet, nous voyons surtout M. Michel Benoit, qui a été pendant cinq ans passés le bras droit de M. Brunet. M. Benoit est entré dans le commerce de banque à la Banque d'Epargne, où il est resté trois ou quatre ans, après avoir fait quelques mois de cours commercial au collège des Jésuites à Poughkeepsie N. Y. En sortant de la banque d'Epargne, M. Benoit est entré comme comptable dans la maison de gros Lamarche, Demers et Prevost, puis il est allé tenter la